

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 11 Avril 2024

Délibération n°20240411_09_b

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 43 – 1 = 42

Suppléants : 2

Pouvoirs : 10 – 1 = 9

= **VOTANTS * : 53**

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : BUDGET ANNEXE ZA DES MAISONS ROUGES à CHENON
Compte administratif et affectation du résultat 2023

Le jeudi 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27/03/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de St-Ciers-sur-Bonnieure.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - COMBAUD Alain - CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILAUD Sonia – ~~CROIZARD Christian~~ – BOIREAUD Philippe – LEMAIRE Marie-Claude – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BOUYSSSET Céline – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

***M. le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend pas part au vote avec 1 pouvoir soit 53 votants.**

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-POITOU Mélanie suppléante de MICHONNEAU Patrick

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-CAILLAUD Nadia pouvoir à BERTRAND Didier

2-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

3-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

~~4-THURU Marie Danièle pouvoir à CROIZARD Christian~~

5-HENTRY Jimmy pouvoir à DANEDE Laurent

6-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

7-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

8-SOURY Christine pouvoir à BOUCHET Éric

9-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

10-JÉROME Géraldine pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : GIRAUD-BERNARD Éric – BOIZUMAULT Sylvie – FLAUD Yves – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre - JEUNE Karine - BOURABIER Jacques - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - POTEL Maryse - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - départ de SAGNE Annie (suppléante de MUGNIER Pierre-Herman)

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : BUDGET ANNEXE ZA DES MAISONS ROUGES à CHENON
Compte administratif et affectation du résultat 2023

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture expose au Conseil Communautaire les résultats de l'année 2023 :

Budget annexe « ZA des Maisons rouges (CHENON) » :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	1 803 375.79 €	
Recettes	1 771 986.95 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	- 31 388.84 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2022	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 31 388.84 €	(2)

INVESTISSEMENT		
Dépenses	1 806 606.91 €	
Recettes	1 806 606.91 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	0.00 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2022	0.00 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00€	(4)

Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	0.00 €	(5)

RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2023	- 31 388.84 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE 2023	- 31 388.84 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2023 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER le compte administratif 2023 « budget annexe ZA des Maisons Rouges – ZMR Chenon » ;**
- **DE NE RIEN AFFECTER au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

